



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHESION TERRITORIALE

Secrétariat général
Service du pilotage et de
l'évolution des services

Paris, le 22 août 2017



Affaire suivie par : Marie Gouache
marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 0140819651

Consultation relative à la recherche d'un(e) animateur-trice pour préparer et animer un colloque socio-économique sur l'utilisation efficace des ressources naturelles

Préambule

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE), service à compétence nationale du ministère chargé de l'environnement, a pour mission de favoriser l'émergence d'une culture commune du développement durable parmi les agents de l'État.

Il est placé auprès du Service du Pilotage et de l'Évolution des Services (SPES) au sein du Secrétariat Général. Son action s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- l'intégration du développement durable dans les politiques publiques,
- l'exemplarité de l'État et la gestion éco-responsable des administrations,
- la facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance au service de la transition énergétique pour la croissance verte.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette consultation.

1- Contexte et enjeu

La complexité et les enjeux des missions au sein du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère de la cohésion des territoires nécessitent de développer des connaissances économiques et des capacités d'inspiration, afin de faire émerger des projets ambitieux au service des politiques publiques et de conduire des démarches collectives dans la durée.

L'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles est un sujet de préoccupation de plus en plus prégnant devant prendre en compte à la fois croissance et protection de l'environnement.

Ce colloque permettra de sensibiliser les acteurs économiques et environnementaux aux enjeux multiples liés l'utilisation des ressources. Il devra présenter des retours d'expériences positives d'entreprises et de territoires. Il devra apporter un

éclairage sur la nécessité du double découplage « croissance économique / utilisation des ressources naturelles » et « utilisation des ressources naturelles / impacts environnementaux » dans le but de faire évoluer les politiques publiques et les pratiques.

Trois sous-thèmes seront privilégiés au cours de cette journée, à savoir :

- les économies de ressources naturelles
- la réutilisation de ressources déjà en « circulation » dans l'économie ;
- le développement de l'offre nationale impliquant la réduction des impacts environnementaux et l'acceptabilité sociale

Parmi les sujets traités par ce colloque, les deux grandes thématiques abordées seront les sols et la biomasse, et les ressources minérales pour l'industrie.

2- Objectifs

Sensibiliser aux enjeux de l'utilisation des ressources naturelles et de découplage entre croissance et utilisation des ressources :

- porter à connaissance des éléments économiques permettant un état des lieux en France et dans le monde, le plan ressources pour la France
- mettre en lumière les enjeux des ressources épuisables
- Présenter des actions en cours
- Partager des retours d'expériences et des exemples inspirants et mettant en œuvre le principe de découplage et d'efficacité.

3- Objet de la consultation.

La présente consultation vise à choisir un prestataire, animateur spécialisé ou journaliste, en capacité de co-construire et d'animer ce colloque en cohérence avec les enjeux de transition écologique et solidaire.

4- Lieux et dates

Le colloque est prévu à la Défense (92).

La date de réservation est définie en fonction des besoins identifiés par l'IFORE et des disponibilités du site, à savoir le 5 décembre 2017.

5- Prestations attendues : préparation et animation d'un colloque

- **la préparation du fil rouge de la journée** : prises de contacts avec les différents intervenants si besoin pour préciser les interventions et les situer dans un cadre général, demander des synthèses des interventions, donner les consignes en matière de diaporamas. Une réunion de comité de pilotage avec l'animateur est à prévoir à la Défense : durée 2 heures avec notamment une contribution attendue du prestataire retenu sur le déroulé pédagogique de la journée, et les intitulés des différentes séquences identifiées dans le programme;
- La journée faisant l'objet d'une captation vidéo diffusée ultérieurement sur le site internet de l'IFORE, l'animateur sera chargé de recueillir les autorisations auprès des intervenants, d'après un modèle fourni par l'IFORE.
- **l'établissement d'un diaporama de présentation** : intitulé des séquences, nom des intervenants. Le support du diaporama général conforme à la charte graphique sera fourni par l'IFORE. Les diaporamas des intervenants seront réservés aux seuls graphiques et illustrations ; ils seront limités en nombre.
- **l'animation de la journée** : Introduction rapide des intervenants, des questions abordées et sujets, liaisons

entre interventions, présentation des exemples et témoignages, questions éventuelles pour un besoin de reformulation et interaction avec le public.

6- Modalités de réponse et de réalisation

Pour être retenu, merci de fournir :

- **un descriptif des prestations proposées**
- **un bordereau des prix** distinguant les montants des différents éléments de la prestation
Prix nets par jour HT et TTC en Euros.
- **des références et éventuellement avis de clients**

L'animateur-riche devra avoir une culture économique en lien avec les domaines de l'environnement.

Les supports et contenus pédagogiques élaborés pour cette journée sont la propriété de l'IFORE et doivent pouvoir faire l'objet d'une diffusion sur le site internet de l'IFORE.

La journée fera l'objet d'une captation vidéo qui sera diffusée sur le site internet de l'IFORE.

7- Critères de la consultation :

Prix	30,00%
Proposition pédagogique	50,00%
Références	20,00%

8- Modalités de conclusion des commandes

La prestation d'animation le jour de l'évènement est susceptible d'être annulée 10 jours avant la date prévue si l'effectif des participants est insuffisant.

9- Délai de réponse :

Ces propositions seront envoyées, **au plus tard le 18 septembre 2017 avant midi**, à marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce projet.